

Ministère  <b>Culture</b>	ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE <b>ARCHITECTURE</b> LYON
<p><b>LISTE DES CANDIDATS RETENUS*</b></p> <p><b>Procès-verbal de la délibération du comité de sélection</b></p> <p><b>établissant la liste des candidats retenus par ordre de préférence</b></p> <p><b>ENSAL 2020-MD_MC TPCAU</b></p> <p><b>Poste n° 2020-378886</b></p> <p>(*joindre la liste d'émargement des membres du comité de sélection)</p>	

<b>Corps de recrutement :</b>	Maître de conférences (MC)
<b>Champ disciplinaire :</b>	TPCAU

Rang	Civilité (M. / Mme)	NOM du candidat	Prénom du candidat
1	<b>Pas de candidat retenu après audition</b>		
2			
3			
4			
5			
6			

<p><b>Observations générales sur l'ensemble des candidatures</b> (à compléter obligatoirement):</p> <p>Après audition, le comité de sélection souligne les qualités de la candidates retenues.</p> <p>Cependant, les attentes de la fiche de postes ne sont pas remplies.</p>
---

**Point de vigilance :** « Aucune distinction, directe ou indirecte, ne peut être faite entre les fonctionnaires en raison de leurs opinions politiques, syndicales, philosophiques ou religieuses, de leur origine, de leur orientation sexuelle, de leur âge, de leur patronyme, de leur état de santé, de leur apparence physique, de leur handicap ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie ou une race » (Article 6 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires).

**Le président du comité de sélection**

NOM Prénom : BOYADJIAN Christophe

Date : 05/06/2020

Signature :

